Outremont Montréal

Au pied de la montagne

Le bulletin d'information officiel de l'arrondissement d'Outremont

AUTOMNE 2010

MOT DE LA MAIRESSE

AVENIR DE LA MAISON MCFARLANE ET DE L'ÎLOT SAINT-VIATEUR : AUX CITOYENS DE S'IMPLIQUER

Deux propriétés de l'arrondissement présentement inoccupées offrent un grand potentiel pour l'aménagement de services communautaires et culturels. Il s'agit de la maison McFarlane, située à l'angle des avenues Rockland et Lajoie, et de l'îlot Saint-Viateur, le site compris entre les avenues Saint-Just et Saint-Viateur.

Nous voulons que le choix de vocation de ces deux sites soit évalué par des citoyens; le conseil d'arrondissement décidera ensuite de leur avenir. Deux comités dédiés et limités dans le temps seront donc formés : le premier aura pour mandat de trouver une vocation culturelle et communautaire pour la maison McFarlane alors que le deuxième se penchera sur l'établissement d'un pôle culturel dans l'îlot Saint-Viateur.

NOUVELLE VOCATION POUR LA MAISON MCFARLANE

Léguée à l'arrondissement par la famille Holmes-McFarlane en 2006, la maison McFarlane requiert d'importants investissements avant de pouvoir servir à des fins publiques. Le comité ad hoc devra analyser comment le bâtiment pourra être utilisé pour une nouvelle offre de services à la communauté.

ÎLOT SAINT-VIATEUR

L'îlot Saint-Viateur est formé d'un terrain comprenant l'ancien Club de curling d'Outremont et un immeuble municipal avoisinant. Ce site a fait l'objet d'une résolution du conseil d'arrondissement en juillet 2008 qui limite son usage à des fins communautaires (ex. parc). Depuis, l'arrondissement collabore avec l'École d'architecture de paysage de la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal pour élaborer divers projets pour le site. Par exemple, la démolition de l'ancien bâtiment du Club de curling est envisagée pour faire place à un parc en lien avec la bibliothèque.

FORMATION DES COMITÉS

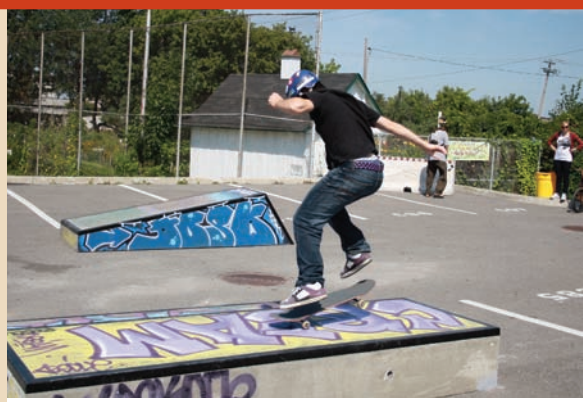
Tant pour le projet McFarlane que pour celui de l'îlot Saint-Viateur, les citoyens impliqués dans les comités devront évaluer l'intérêt général et la faisabilité des projets retenus pour la communauté. Le comité consultatif de l'îlot Saint-Viateur sera formé cet automne tandis que celui pour la maison McFarlane sera formé l'hiver prochain.

Pour toute information concernant ces comités consultatifs ad hoc (description de tâches des membres, exigences, disponibilités), veuillez communiquer à l'adresse suivante :

Comités consultatifs du conseil d'arrondissement
543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Outremont (Québec) H2V 4R2



Marie Cinq-Mars
Mairesse de l'arrondissement d'Outremont



UN ESPACE DÉDIÉ AUX AMATEURS DE PLANCHES À ROULETTES

Depuis le 28 août dernier, les amateurs de skate d'Outremont peuvent s'en donner à cœur joie ! Un nouveau parc extérieur de planches à roulettes a été aménagé dans la portion nord du stationnement du Centre communautaire intergénérationnel. Le parc est composé de sept modules en béton dessinés et moulés selon les préférences exprimées par des jeunes skateurs. Dans l'attente d'un espace permanent projeté dans le cadre du campus Outremont, le nouveau parc, conçu de manière amovible, pourra être réinstallé chaque printemps.

35e ANNIVERSAIRE LE VÉSINET – OUTREMONT

Cette année en est une de célébration pour nos deux communautés qui ont signé un traité de jumelage en 1975. Pour souligner cette union heureuse et fructueuse, une délégation d'Outremont avec à sa tête la mairesse Mme Marie Cinq-Mars, ainsi que Mme Francine Unterberg, présidente du Comité de Jumelage, s'est rendue au Vésinet en juin dernier pour la première partie des fêtes officielles.

La seconde partie a lieu à Outremont cet automne. Une importante délégation nous rend visite du 13 au 17 octobre avec à sa tête, M. Robert Varèse, maire du Vésinet et Mme Anne-Marie Laurent, présidente du Comité de Jumelages. Au programme, entre autres, le Souper d'huîtres du 15 octobre prochain.

(voir détails sur le souper en page 8)

JUSQU'À 250 000 $ EN AIDE POUR LA RESTAURATION



Les propriétaires de cette résidence de l'avenue McEachran a bénéficié du programme pour restaurer la galerie et le balcon en bois.

L'architecture de votre propriété est d'intérêt patrimonial mais le bâtiment a besoin d'être restauré…

Une aide financière est possible grâce au Programme d'aide à la restauration de bâtiments, sites et ensembles d'intérêt patrimonial significatif sur l'île de Montréal. Si le bâtiment nécessite des travaux pour conserver son aspect extérieur, vous pouvez faire une demande au programme, peu importe où se trouve votre propriété à Outremont.

La réfection de la maçonnerie, le remplacement des portes, fenêtres, et des corniches, et d'autres reconstitutions d'éléments de pierres ayant un aspect décoratif sont admissibles. Il faut cependant que le coût minimum des travaux de restauration soit de 5 000 $ pour tout bâtiment construit avant 1975 et que les travaux faisant l'objet de la demande ne soient pas déjà commencés.

Une fois toutes les conditions remplies – à vérifier avec le Service de l'aménagement urbain et du patrimoine (SAUP) - les projets retenus peuvent obtenir l'aide financière suivante :

- les travaux de restauration doivent respecter les matériaux et l'assemblage d'origine;
- jusqu'à 30 % du coût réel des travaux de restauration admissibles (sauf pour les biens classés en vertu de la *Loi sur les biens culturels et les bâtiments religieux*);
- un montant maximum de 250 000 $ en subvention.

À ce jour, 87 citoyens ont profité de ce programme et des subventions totalisant près de 750 000 $ ont été remises afin de protéger et conserver l'unique patrimoine architectural d'Outremont.

Pour plus de renseignements sur le programme, veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement urbain et du patrimoine (SAUP) au **514 495-6234.**

REVITALISATION DE L'AVENUE VAN HORNE
PROLONGEMENT DE PR@M-COMMERCE

Le programme de mise en valeur commerciale PR@M-Commerce pour l'avenue Van Horne vient d'être reconduit jusqu'au 2 juillet 2011. Ainsi, les propriétaires d'immeubles commerciaux et les commerçants de l'avenue Van Horne peuvent profiter d'une aide financière pouvant aller jusqu'au tiers du coût des travaux de rénovation admissibles et ce, pour un maximum de 33 000 $. Puisque le recours à un designer est une des conditions pour l'obtention de la subvention, un soutien financier (4 000 $ au maximum) est disponible pour couvrir jusqu'à 50% des frais en design d'aménagement.

Six commerçants de l'avenue Van Horne déjà inscrits au programme pourront se prévaloir de montants variant entre 2 000 $ et 22 000 $.

Les objectifs de PR@M-Commerce sont d'améliorer la qualité du milieu tout en favorisant la croissance économique des commerces et en les aidant à se distinguer de la concurrence.

On participe au PR@m-Commerce pour :

- fidéliser une clientèle ;
- pour attirer une nouvelle clientèle ;
- pour renouveler un positionnement commercial ;
- pour moderniser l'aménagement d'un magasin ;
- pour se distinguer de la concurrence.

Quelques exemples des travaux admissibles au programme :

- l'installation d'une nouvelle enseigne ;
- le remplacement des portes, fenêtres et vitrines ;
- l'achat d'un nouvel auvent ;
- le remplacement de l'éclairage extérieur ;
- la transformation des façades ;
- l'aménagement des accès publics ;
- la rénovation des éléments architecturaux (décapage, peinture, réparation, rejointoiement).

Les fonds alloués par le Programme PR@M-Commerce sont attribués sur la base du premier arrivé, premier servi. Venez rencontrer un représentant du Service de l'aménagement urbain et du patrimoine (SAUP) pour en savoir plus en prenant rendez-vous au **514 495-6234.**

Ce programme est rendu possible grâce à l'aide financière du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire dans le cadre du protocole d'entente de 140 millions $ avec la ville de Montréal.

VOS CONSEILLERS 2009-2013



Ana Nunes
Conseillère d'arrondissement
District Jeanne-Sauvé



Louis Moffatt
Conseiller d'arrondissement
District Claude-Ryan



Marie Potvin
Conseillère d'arrondissement
District Robert-Bourassa



Céline Forget
Conseillère d'arrondissement
District Joseph-Beaubien

PLAN RÉVISÉ DU CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
LES CINQ PROCHAINES ANNÉES...

La Ville et l'Université de Montréal ont présenté en mai le plan révisé du futur campus Outremont qui sera aménagé sur le site de l'ancienne gare de triage. Voici l'évolution du secteur prévue au cours des cinq prochaines années.

2010/2011

- Travaux de réhabilitation et de nivellement des sols du site de l'ancienne gare de triage

2011/2012

- Construction de la nouvelle cour de services de l'arrondissement (voirie et travaux publics)

2012

- Démantèlement et relocalisation de la cour de services suivis de la réhabilitation des sols de son site actuel
- Déplacement des voies ferrées vers leur site définitif et érection d'un mur antibruit tout le long de la voie ferrée au nord

2013/2014

- Construction d'un axe central sur le campus - prolongement du chemin Bates jusqu'à la rue Hutchison
- Début de la construction du pavillon des sciences et du bâtiment des services universitaires (60 000 m²)
- Construction d'un passage souterrain piétonnier pour relier le pavillon des sciences à la station de métro Acadie
- Début de l'aménagement de l'esplanade
- Aménagement du parc de quartier (parc d'équipement) et de la place publique*
- Début des travaux de voirie sur les avenues Wiseman et Outremont :
  - Élargissement des trottoirs sur Wiseman
  - Élargissement des trottoirs et aménagement d'une piste cyclable sur Outremont
- Début de la construction de la portion résidentielle

2015

- Inauguration du pavillon des sciences : capacité de 3 500 personnes (étudiants, professeurs, chercheurs et personnel de soutien)
- Inauguration du passage piétonnier vers la station de métro Acadie
- Inauguration du parc de quartier et de la place publique
- Démantèlement de la clôture qui entoure le site depuis son utilisation comme gare de triage



*** L'arrondissement d'Outremont veillera au choix de la programmation des parcs; les besoins et les préoccupations seront discutés en arrondissement avec le comité d'accompagnement qui sera mis à contribution.**

LES PAYSAGES D'OUTREMONT SE PRÉPARENT DÉJÀ À REVÊTIR LEURS PLUS BEAUX COSTUMES D'AUTOMNE



Je vous invite à profiter au maximum des rues animées, des commerces et des restaurants qui nous charment par leurs parfums et par le mont Royal, à proximité, qui nous émerveille par ses arbres rouges, jaunes, verts et par la qualité de ses sentiers. Partez à la découverte ou à la redécouverte d'Outremont et vous y ferez des trouvailles extraordinaires. Et pourquoi ne pas les partager avec vos proches et votre famille ?

Au-delà des paysages et de la végétation, je vous invite à bénéficier, entre autres, des installations culturelles de l'arrondissement comme la bibliothèque Robert-Bourassa, le Théâtre Outremont ou encore la salle Claude-Champagne de l'École de musique Vincent-d'Indy. Cette diversité culturelle fait la force de Montréal et nous avons la chance d'y avoir accès facilement. La mairesse de l'arrondissement, Mme Marie Cinq-Mars, les élus et le personnel travaillent de concert pour vous offrir des services de grande qualité. Profitez-en!

Pour toute question, suggestion ou requête, n'hésitez pas à communiquer avec votre arrondissement et votre Ville, en composant le 311.

Gérald Tremblay, Maire de Montréal

RAPPORT DE LA MAIRESS SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'AR

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En vertu de l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., chapitre C-11.4), il incombe à la mairesse de l'arrondissement, à cette période-ci de l'année, de présenter un rapport sur la situation financière de la ville relative à l'arrondissement.

Ce rapport présente à la fois, la situation financière de l'arrondissement d'Outremont au terme de l'année 2009, les perspectives financières de l'année en cours ainsi que les principaux objectifs qui orienteront la préparation du budget de fonctionnement 2011 et du programme triennal d'immobilisations 2011-2012-2013.

LES RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2009

Il nous fait plaisir de vous présenter un surplus budgétaire de 1 026 400 $ au 31 décembre 2009. Le surplus est occasionné par un écart favorable dans les revenus perçus alors que les dépenses réalisées sont légèrement inférieures au budget après corrections apportées à la dotation de l'arrondissement.

	BUDGET	RÉEL	VARIATION
Revenus	2 524 100 $	3 084 000 $	559 900 $
Dépenses	17 095 800 $	16 795 500 $	300 300 $
Sous-total			**860 200 $**
Modifications à la dotation (post-exercice)			166 200 $
Total			**1 026 400 $**

Les revenus supérieurs de 559 900 $ ont été occasionnés essentiellement par des recettes supplémentaires qui provenaient de la délivrance de permis, des activités de loisirs et des revenus de parcomètres.

En 2009, l'arrondissement a fait preuve de prudence en réduisant au minimum diverses dépenses d'administration dont notamment des dépenses reliées au budget d'entretien des immeubles.

En fin d'exercice, un ajustement de notre dotation de 166 200 $ a été enregistré aux livres pour tenir compte des taux de cotisation aux caisses de retraite des cadres et d'un rajustement à la subvention pour l'acquisition de livres à la bibliothèque, ce qui a résulté en un surplus budgétaire global de 1 026 400 $.

LE PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS

A) RÉALISATIONS TERMINÉES OU ENTREPRISES EN 2009

Au cours de l'année 2009, l'arrondissement a décrété des emprunts de 1 835 000 $ pour le programme de réfection routière (travaux de réfection routière incluant principalement la réfection de la chaussée et la reconstruction de l'avenue Bernard et pour des mesures d'apaisement de la circulation sur de L'Épée). L'arrondissement a aussi investi 62 000 $ dans l'achat d'un véhicule-aspirateur pour le Service des travaux publics et 80 000 $ pour l'achat de deux véhicules hybrides pour la Sécurité publique.

Une somme de 300 000 $ a été allouée pour des travaux d'aménagement du parc Irma-Levasseur dont 150 000 $ provenait du Comité contre les nuisances ferroviaires.

B) PROGRAMME PRÉVU EN 2010

Les dépenses en immobilisations prévues pour le présent exercice sont les suivantes :

Aménagement de parcs	
Parc John-F. Kennedy (Pataugeoire)	402 740 $
Skatepark	50 000 $
Aménagement de divers parcs	67 260 $
Réfection routière	
Rues et trottoirs	899 000 $
Protection des immeubles	
Travaux de réfection– îlot Saint-Viateur	200 000 $
Travaux de réfection de la mairie	200 000 $
Véhicules	
Camion épandeur 4 saisons	115 000 $
Resurfaceuse de patinoires	30 000 $
Équipement informatique	10 000 $
	1 974 000 $

LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2010

Le budget 2010 prévoit des dépenses de l'ordre de 17 726 800 $, alors que celui des revenus prévoit une somme de 2 726 742 $.

Des économies d'environ 200 000 $ ont déjà été dégagées au niveau des activités de déneigement, mais ces économies pourraient fondre si les accumulations de neige sont importantes en novembre et décembre 2010.

Suite à une demande de l'administration centrale, en réponse à la nécessité de participer au plan d'amélioration de la situation financière de la Ville de Montréal, l'arrondissement en cours d'exercice 2010 a contribué une somme de 177 300 $ réduisant ainsi son budget de dépenses pour l'année en cours.

SE D'ARRONDISSEMENT
RRONDISSEMENT D'OUTREMONT 2010

Nous avons, bien sûr, tout fait pour minimiser le plus possible l'impact de ces réductions de dépenses sur les services à la population. Grâce à la rigueur et au professionnalisme de nos gestionnaires et de nos employés, l'arrondissement devrait respecter ses engagements quant au budget des revenus et au budget des dépenses pour l'année en cours. Une gestion rigoureuse des dépenses et une augmentation attendue au chapitre des revenus provenant de l'émission des permis contribueront à l'atteinte de cet objectif.

L'ORIENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET DE L'ANNÉE 2011

En ce qui a trait aux prévisions budgétaires pour l'année 2011, elles sont présentement en préparation. Les directeurs de service de l'arrondissement sont à travailler leurs prévisions budgétaires en vue d'une présentation aux élus qui détermineront les éléments prioritaires et les orientations stratégiques. Le résultat final de la préparation du budget de l'année 2011 vous sera présenté lors d'une assemblée spéciale tenue en octobre 2010 (un avis sera publié).

L'arrondissement doit préparer un budget dans un contexte restrictif où l'enveloppe globale a été gelée par le comité de budget de l'administration centrale alors que la hausse des coûts de main-d'œuvre est supérieure à 2 % et que les coûts de renouvellement de certains contrats sont en hausse.

Par ailleurs, en 2009 l'arrondissement d'Outremont a participé à l'atteinte des réductions d'effectifs en supprimant 1 poste cadre en cours d'année 2009, en plus des 6,5 postes abolis en 2007 et 2008.

Rappelons que pour 2011, Montréal est confronté à une prévision de déséquilibre du budget de fonctionnement de l'ordre de 400 M $. Dans ce contexte, la Ville a instauré un nouveau processus budgétaire public pour étudier les activités de chacun des services, leurs dépenses et leurs revenus. Ces travaux, menés par la Commission municipale sur les finances et la Commission d'agglomération sur les finances, ont permis à l'Administration d'entamer un plan rigoureux pour redresser les finances de la métropole.

Cet exercice public, devait permettre de dégager des stratégies budgétaires pour équilibrer le prochain budget de fonctionnement de la Ville.

LE PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS 2011-2012-2013

L'enveloppe du programme des immobilisations pour les années 2011-2012-2013 n'a pas été remise aux arrondissements mais l'identification des priorités de l'arrondissement est en cours. Elle sera présentée en même temps que le budget de fonctionnement aux citoyens de l'arrondissement. Elle constituera une indication des divers projets qui pourraient être entrepris au cours des prochaines années par l'administration de l'arrondissement. Une part importante sera consacrée au programme de réfection routière, à la mise aux normes des parcs et à la réfection des bâtiments municipaux.

➤ CONCLUSION

Le contexte restrictif des budgets des dernières années, la hausse des dépenses et la réduction des effectifs rendent de plus en plus précaire l'équilibre budgétaire et notre capacité à agir face aux situations imprévisibles. Les élus et fonctionnaires sont déterminés à gérer de façon rigoureuse et prudente les deniers publics et à offrir un environnement de qualité et un niveau optimal de service qui rencontrent les attentes de la population d'Outremont.

C'est avec rigueur que mes collègues du conseil d'arrondissement et moi allons préparer le budget 2011 et le programme triennal d'immobilisations 2011-2012-2013.

Donné à l'arrondissement d'Outremont, ce septième jour du mois de septembre de l'an deux mille dix.

La mairesse, Marie CINQ-MARS

UNE NOUVELLE PATAUGEOIRE DÈS JUIN 2011
UN INVESTISSEMENT POUR LE MIEUX-ÊTRE DES FAMILLES

Les tout-petits d'Outremont et leurs parents découvriront dès juin 2011 une pataugeoire moderne et beaucoup plus spacieuse au parc John-F.-Kennedy.

Munie d'une entrée en pente douce, comme à la plage, la pataugeoire sera agrémentée d'un jeu d'eau. Un bâtiment sera aussi aménagé pour l'installation d'un nouveau système de filtration qui répondra aux normes en matière de filtration et traitement de l'eau.

Construite en 1964, la première pataugeoire avait une superficie de 66 mètres carrés; celle de la nouvelle sera presque trois fois plus grande, 168 mètres carrés triplant sa capacité d'accueil de 50 à quelque 150 enfants. Les coûts de la réfection s'élèvent à 1 050 297 $ (taxes incluses), dont 400 000 $ proviennent de la ville centre via le Fonds de soutien aux installations sportives municipales.

NOUVEAUTÉ : LE PROGRAMME LIRE ET FAIRE LIRE

Lire et faire lire est un programme intergénérationnel conçu pour accroître le plaisir de la lecture chez les enfants, tout en leur offrant la chance de développer des liens significatifs avec les aînés de leur milieu. Une fois par semaine durant l'année scolaire, des aînés rencontrent, bénévolement, des petits groupes de deux à cinq enfants pour faire la lecture.

Nous sommes à la recherche de bénévoles : communiquer avec Marjolaine Séguin, bibliothécaire jeunesse, au **514 495-6208** ou par courriel : **marjolaine.seguin@ville.montreal.qc.ca**

MURALE DANS LA SECTION JEUNESSE

Lors de votre prochaine visite à la bibliothèque, faites un détour dans la section jeunesse pour admirer la murale réalisée par les élèves de 5e année de l'école Lajoie, dans le cadre de la Coupe du monde de soccer 2010. Elle sera exposée en permanence à la bibliothèque. Toutes nos félicitations aux élèves de la classe de Julie Castonguay.

INFOLETTRE

Pour recevoir par courriel la programmation d'activités organisées pour les jeunes de 13 ans et moins, inscrivez-vous au comptoir de la section jeunesse.



MONTRÉAL, VILLE DE VERRE

Dans le cadre de Montréal, Ville de verre, le coordonnateur de la Galerie d'art d'Outremont, M. Laurent Bouchard, a réalisé une œuvre qui vaut mille yeux.

ESPACE GRAFFITIS

La Maison des Jeunes d'Outremont présente « Espace graffitis » : le projet comprend l'aménagement de murs légaux pour la pratique des graffitis au skateparc d'Outremont et à la Maison des Jeunes ainsi qu'une série d'ateliers de sensibilisation et de création. Ce projet a bénéficié du soutien financier de l'Entente sur le développement culturel de Montréal intervenue entre la Ville de Montréal et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. Pour plus de renseignements sur les prochains ateliers, consultez la page Facebook de la Maison des jeunes : **www.facebook.com/espace.temps**

SERVICE D'INFORMATION POUR LES AÎNÉS

Les aînés peuvent compter sur la ligne téléphonique Référence-aînés **(514 527-0007)** pour répondre à toute demande de renseignements dans les domaines de la santé, des services sociaux, des services fédéraux, provinciaux, municipaux, régionaux et, également, sur des services communautaires et d'utilité publique.

La ligne Référence-aînés **(514 527-0007)** est accessible gratuitement de 9 h à 16 h 30, du lundi au vendredi. La ligne répond aux personnes de 65 ans et plus, ainsi qu'à leurs aidants naturels, par le biais d'un service humain personnalisé et compétent (pas de boîte vocale !). Ce service est offert en français et en anglais. Une initiative de la Table de concertation des aînés de l'île de Montréal avec la collaboration du Centre de référence du Grand Montréal.

UN NOUVEL ENVOL POUR LE THÉÂTRE OUTREMONT



Dans l'ordre habituel : Gilbert Sicotte, Robert Thibodeau, Manon Touchette, Philippe Sureau, Anne-Marie Lavoie, Maryse Bouchard, Louise Carrière, Danielle Couillard, Louise Cayer et Marie-Cinq-Mars. Les membres du conseil qui n'apparaissent pas sur la photo sont : Dominic Champagne, Pierre Bergeron et Caroline Lussier.

En juin dernier, la mairesse de l'arrondissement présentait la composition de l'organisme à but non lucratif qui a pour mandat de gérer la programmation municipale du célèbre théâtre de l'avenue Bernard. La Corporation du Théâtre Outremont est formée d'une équipe de haut calibre, à commencer par le président de son conseil d'administration, M. Philippe Sureau, co-fondateur de Transat A.T. Inc. Les autres membres sont le comédien Gilbert Sicotte, l'auteur et metteur en scène Dominic Champagne, la consultante en communication Louise Carrière, l'avocate Anne-Marie Lavoie, le propriétaire du restaurant La Moulerie Robert Thibodeau,

SUITE À LA PAGE 7

ENTRE AUTRES CET AUTOMNE AU THÉÂTRE OUTREMONT :

- **Ballets russes, fantaisies et castagnettes! ! Avec l'Orchestre Métropolitain le 20 octobre.**
- **L'amour selon Venne, chansons de Stéphanne Venne interprétées par Catherine Sénart le 3 novembre.**
- **Faune, spectacle présenté par Jocelyne Montpetit Danse le 10 novembre.**

Parcourez la brochure Outremont en culture 2010-2011 que vous avez reçue à la maison et faites votre sélection dès maintenant dans le menu varié que vous propose la Corporation du Théâtre Outremont. N'hésitez pas à annoter votre agenda afin de ne rien manquer de cette alléchante programmation à deux pas de la maison ! En plus de la brochure Outremont en culture, la programmation culturelle 2010-2011 du théâtre est accessible sur les sites suivants :

theatreoutremont/outremont
accesculture.com

DÉPOTOIR : NOUVELLES HEURES

➤ Le dépotoir de la cour de services sera désormais ouvert du lundi au jeudi, de 7 h à 15 h, et le vendredi, de 7 h à 11 h 30. La cour de services est située au 1451, avenue Ducharme.

ALTERNATIVE : LES ÉCO-CENTRES

➤ Il est également possible d'apporter les matériaux de construction, résidus domestiques dangereux (RDD), objets encombrants, etc. aux Éco-centres de la ville de Montréal. Les Éco-centres avoisinant le territoire d'Outremont sont :

Éco-centre de la Côte-des-neiges
6925, ch. de la Côte-des-Neiges
Tél. : **514 872-3517**

Éco-centre Saint-Michel
2475, rue des Regrattiers (Iberville au nord de Jarry)
Tél. **514 872-3267**

Éco-centre de la Petite-Patrie
1100, rue des Carrières (à l'Est de Christophe-Colomb)
Tél. : **514 872-7706**

IMPORTANT

BIEN POSITIONNER LE NOUVEAU BAC ROULANT



La collecte de recyclage des nouveaux bacs roulants est en partie mécanisée; cela signifie que pour la bonne conduite des opérations, le bac doit être mis en bonne position en bordure du trottoir.

COMMENT PLACER LE BAC ROULANT :

1. Les roues et les poignées de direction sont orientées vers la maison, la flèche du couvercle pointe vers la rue;
2. Il faut s'assurer que le bac soit dans un espace dégagé et qu'aucun objet ou véhicule ne nuise à son soulèvement mécanique;
3. Le couvercle du bac doit être complètement fermé et libre de tout débris.

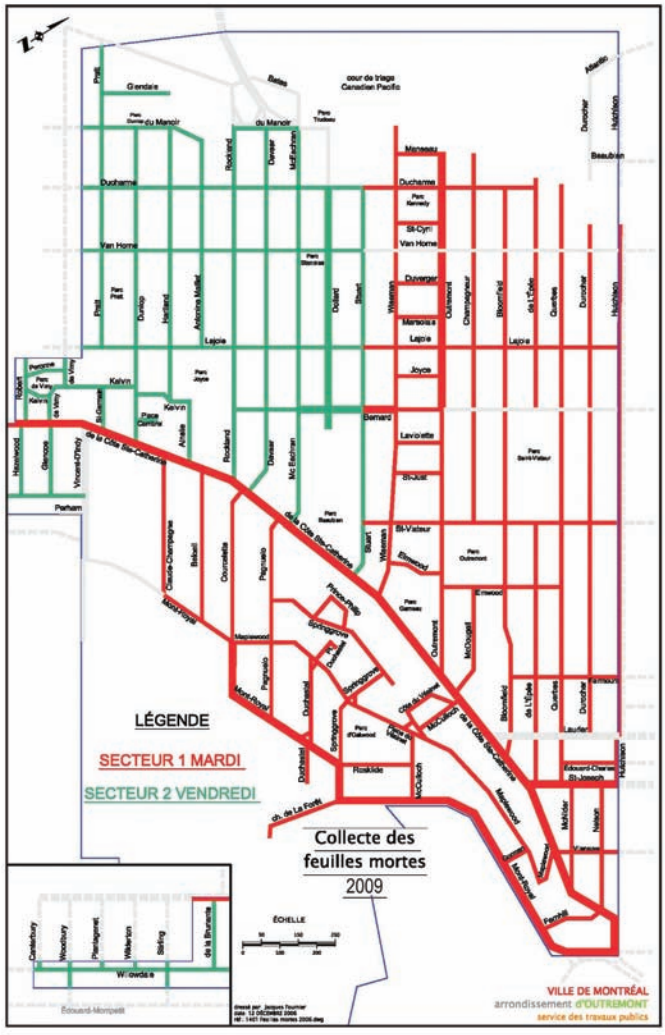
Pour toute demande, composez le 311

COLLECTE SÉLECTIVE DES FEUILLES MORTES

La collecte des feuilles mortes se fera cette année du 26 octobre au 19 novembre. La collecte se fera en vrac, les feuilles pourront être placées dans des poubelles ou autres contenants rigides réutilisables. Aucun sac en plastique ne sera accepté, seuls les sacs biodégradables en papier le seront.

Les contenants doivent être déposés devant la résidence, en bordure du trottoir avant 9 h le matin du jour de la collecte. Il est important de ne mettre que des feuilles mortes dans les contenants.

HORAIRE DE LA COLLECTE :
• SECTEUR 1 : chaque mardi à partir du 26 octobre
• SECTEUR 2 : chaque vendredi à compter du 29 octobre



SUITE DE LA PAGE 6

l'actuaire Pierre Bergeron, la directrice de l'école Paul-Gérin-Lajoie-d'Outremont Danielle Couillard et la directrice administrative du Festival TransAmériques Caroline Lussier, tous citoyens d'Outremont ou oeuvrant à Outremont.

Pour Philippe Sureau, « il est naturel qu'un groupe de citoyens prenne les rênes pour assurer la vitalité et le rayonnement du Théâtre compte tenu de sa valeur patrimoniale et de l'attachement que lui vouent les Outremontais.»

DATES IMPORTANTES

ASSEMBLÉES

LUNDI 1ER NOVEMBRE 19 H
LUNDI 6 DÉCEMBRE 19 H
SÉANCES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
Salle du conseil, 530, avenue Davaar

JEUDI 11 NOVEMBRE À 10 H 45
CÉRÉMONIE JOUR DU SOUVENIR
Cénotaphe du parc Outremont

COLLECTES

CHAQUE MARDI JUSQU'AU 19 OCTOBRE
ENTRE 8 H ET 16 H
RÉSIDUS VERTS (déposés dans des contenants rigides)
Dans tout l'arrondissement

DU 26 OCTOBRE AU 19 NOVEMBRE
ENTRE 9 H ET 16 H
FEUILLES MORTES
Secteur 1 - le mardi, Secteur 2 - le vendredi
(déposées dans des contenants rigides ou sacs en papier
(voir carte des secteurs en page 7)

ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES

VENDREDI 15 OCTOBRE 19 H
SOUPER D'HUÎTRES DU COMITÉ DE JUMELAGE
CCI, 999, avenue McEachran
Renseignements/billets 514 271-0959

SAMEDI 16 OCTOBRE À 11 H
TRICENTENAIRE DU CHEMIN DE
LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE
Inauguration d'une plaque commémorative
au parc F.-X.-Garneau

16 AU 23 OCTOBRE
SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU QUÉBEC
semainesdesbibliotheques.com pour connaître
les activités et concours

23 NOVEMBRE AU 24 DÉCEMBRE
VENTE DE SAPINS DE LA MAISON DES JEUNES
Kiosque sur McEachran, angle Du Manoir

Consultez la rubrique À surveiller du site Internet de l'arrondissement pour les mises à jour : ville.montreal.qc.ca/outremont

SONDAGE

LES CHIENS DEVRAIENT-ILS AVOIR ACCÈS AUX PARCS D'OUTREMONT?

Vous l'ignoriez ? À l'exception du parc canin où ils peuvent se promener en toute liberté, les chiens sont interdits dans les parcs de l'arrondissement. Seriez-vous d'accord pour changer le règlement?

Avant de vous prononcer sur la question, sachez que si l'accès des chiens aux parcs était autorisé, les règles habituelles seraient rigoureusement appliquées :

- Chien sous le contrôle du propriétaire en tout temps et tenu en laisse constamment - comme partout dans l'arrondissement sauf au parc canin;
- Licence de chien de l'arrondissement obligatoire;
- Défécations ramassées immédiatement par le promeneur.

ENCERCLEZ VOTRE CHOIX DE RÉPONSE :

OUI, je suis en faveur d'autoriser la présence des chiens dans les parcs de l'arrondissement d'Outremont.

OU

NON, je suis contre la présence des chiens dans les parcs de l'arrondissement d'Outremont et désire que l'interdiction actuelle soit maintenue.

Veuillez inscrire le nom de votre rue et envoyez ensuite par courriel à : **outremont@ville.montreal.qc.ca**
ou par la poste à cette adresse :

SONDAGE
Bulletin Au pied de la montagne
Arrondissement d'Outremont
543, Chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Outremont (Québec)
H2V 4R2

EXPRIMEZ-VOUS !

Au pied de la montagne est une publication officielle de l'arrondissement d'Outremont.
Il est publié et distribué trois fois l'an dans tous les foyers du territoire.
Responsable de la publication: Sylvain Leclerc pour la Division des communications, tél. 514 495-6281

Réalisation et conception graphique : Formidée communications
Tirage : 11 000 exemplaires
Ce bulletin est imprimé sur un papier 100% recyclé.
Le bulletin Au pied de la montagne peut également être consulté sur la page d'accueil du site Internet de l'arrondissement : ville.montreal.qc.ca/outremont

Reproduction interdite sans une autorisation expresse de l'arrondissement d'Outremont.